

CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2019

Le 18 décembre 2019, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Joëlle TARLET, Maire. La séance est ouverte à 19 h 00. Monsieur Didier TURCK excusé arrive en cours de séance pouvoir est donné à Madame Isabelle MARLIER pendant son absence. Monsieur Laurent DENEUX est secrétaire de séance.

Le PV du 19 novembre est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal décide de porter le taux de l'indemnité de conseil des receveurs municipaux qui se sont succédés à 100 % pour l'année 2019, soit un montant total de 245.53 € brut et 290.17 € brut.

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater sur le budget principal avant le vote du budget primitif 2020 (hors capital de l'annuité de la dette) les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2019.

Le Conseil municipal décide d'attribuer une gratification de stage de 300 € à une stagiaire pour la période du 18 novembre au 20 décembre 2019 €.

Le Conseil municipal décide de fixer les participations aux charges de scolarisation des enfants des autres communes accueillis à Sevrey pour l'année scolaire 2018/2019 à un montant de 160 €.

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre du FNAP, au taux le plus élevé pour la réalisation des fouilles d'archéologie préventive rue du Roch, soit 195 826.07 €.

Le Conseil Municipal décide de solliciter pour l'installation d'un dispositif de vidéoprotection une subvention au titre de la DETR - Année 2020, au taux de 40 % du montant HT des travaux, soit 71 113.60 €.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la liste des dimanches d'ouverture des commerces pour l'année 2020 comme suit :

☒ Commerce de meubles : 12 et 19 janvier 2020, 6,13 et 20 décembre 2020

☒ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles : 05 et 12 avril 2020, 10 et 17 mai 2020, 07 et 14 juin 2020, 13 et 20 septembre 2020, 04 et 11 octobre 2020, 13 et 20 décembre 2020.

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre de l'appel à Projets du Conseil Départemental de Saône-et-Loire pour l'année 2020/volet 4 infrastructures routières, au taux le plus élevé pour la l'aménagement de l'Impasse Fleurie, soit 5 200 €.

Le Conseil Municipal approuve la charte pour le développement des services de proximité en faveur des personnes âgées et handicapées ainsi que la convention de mise à disposition d'un copieur numérique couleur par le SIVOM ACCORD pour l'impression et la reprographie de documents couleurs pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

Le Conseil municipal approuve la convention d'occupation précaire des parcelles autoroutières cadastrées section AB n° 164p, 165p et 190p sises le Champ et le Clos du Roi à Sevrey, le long de l'A6 pour la création d'un itinéraire de randonnée.

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité pour l'année 2018 du Syndicat départemental d'énergie de Saône et Loire (SYDESL).

Séance levée à 22h00

Le Maire,

Joëlle TARLET